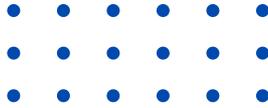


Le secret professionnel

Du devoir moral à l'obligation juridique, le secret professionnel encadre aujourd'hui un nombre de professionnel(le)s de plus en plus croissants.

Si les contours législatifs apportent une définition claire des conditions d'application et de levée du secret professionnel, la question du partage d'informations à caractère secret reste souvent floue pour les professionnel(le)s qui y sont astreint(e)s. Comment travailler en équipe ? Comment travailler avec les partenaires ? Que dire ? Que taire ?

En partant des fondamentaux du secret professionnel et de la réalité de terrain, cette formation vise à aider les professionnel(le)s concerné(e)s à se positionner en termes de tenue, de levée du secret professionnel et de partage d'informations.



Objectifs

- Définir la notion de secret professionnel.
- Connaître le cadre législatif et réglementaire du secret professionnel.
- S'approprier les paramètres du partage d'informations à caractère secret.
- Mesurer les enjeux entre le partage des informations à caractère secret et le travail en équipe / partenarial.
- Se positionner par rapport secret professionnel et au partage d'informations à caractère secret.



Contenu

- La définition et les fondements du secret professionnel.
- Le droit des personnes accompagnées.
- Le cadre légal du secret professionnel.
- Le partage d'informations à caractère secret.
- Le dossier de l'utilisateur.
- Le travail en équipe.
- L'éthique, la responsabilité, le positionnement du professionnel.
- Recommandations du rapport du Conseil Supérieur du Travail Social



Méthode et moyens pédagogiques

- Alternance entre apports théoriques, cas pratiques et réflexivité.
- Arbre des attentes.
- Travaux de groupes.
- Echanges collectifs.
- Support PPT.
- Brainstorming.
- Remise d'une documentation pédagogique aux stagiaires.



Méthode d'évaluation

- Questionnaire de positionnement avant la formation.
- Feuilles de présence.
- Exercices de reformulation.
- Tours de table.
- Test d'auto positionnement de fin de formation.
- Questionnaire de satisfaction à chaud après la formation.
- Questionnaire de satisfaction à froid à distance de la formation.



Critères d'évaluation

- Assiduité.
- Participation.
- Atteinte des objectifs.



Remise d'un certificat de réalisation et d'une attestation de formation à l'issue du stage



Personnes concernées et prérequis

- Tout(e) professionnel(le) du secteur social et médico-social souhaitant affiner son positionnement professionnel concernant l'application du secret professionnel.
- Aucun prérequis.



Délais et modalités d'accès à la formation

- Maximum 14 jours avant le début de la formation.
- Minimum 6 participant(e)s.
- Maximum 12 participant(e)s.



Animation

Formateurs / consultants de la société Néochrysalis.



Durée

- 1 à 2 jours, soit 7 à 14 heures
- Possibilité de prévoir une journée d'ajustement.



Coût pédagogique

- En inter, à partir de 200 € HT par jour, par personne.
- En intra, à partir de 1200€ HT par jour.
- Devis établi sur mesure en fonction des demandes spécifiques et de la proposition d'intervention personnalisée

Situation exceptionnelle

Toute personne, dont le handicap nécessite adaptation et aménagement, est invitée à contacter le référent handicap pour mettre en place les modalités d'accompagnement nécessaires au bon déroulement de la formation.

Vous êtes invité(e) à vous mettre en lien avec M. Bertrand FANTOU :

✉ bfantou@neochrysalis.fr

☎ 06.64.84.46.22